

Image not found or type unknown



## Réfection terrasse extérieure

Par **Monyeolive**, le 13/03/2021 à 17:45

Bonjour. Je suis propriétaire d'une maison louée en bail commercial. Le locataire me demande de prendre en charge la réfection de la terrasse extérieure, terrasse sur laquelle peuvent déjeuner les clients du restaurant. A savoir qu'il existe un autre accès au restaurant et une salle intérieure.

Est ce vraiment au bailleur de faire ses travaux, sachant que le bail ne prévoit à ma charge que les grosses réparations (art 606 du code civil) ?

Merci de votre attention

Par **Monyeolive**, le 14/03/2021 à 09:37

Merci de votre réponse.

Il s'agit d'une terrasse en bois, dont la structure commence à être vermoulue. Il faut donc changer certains bastaings